

| | | |
|--|--|--|
| Numéro de retour : OBLIGATOIRE | | Contacter notre service SAV par courriel à l'adresse suivante : savmacon@topcon.com ou par téléphone au 03.85.51.98.00 choix 2 pour obtenir votre numéro de retour. |
| ADRESSE D'EXPEDITION : | | |
| TOPCON – 576 Rue des Grands Crus – 71000 MACON – France (MC – AG – SURVEY – GNSS) MC : Machine Control – AG : Agriculture de précision – SURVEY : Station totale, Scanner – GNSS : GPS | | |
| TOPCON – Bât E12, 3 Route de la Révolte – 93206 SAINT DENIS – France (LASER) | | |

INFORMATIONS CLIENT

| | |
|--|--|
| Société : | |
| Personne à contacter : | |
| Téléphone du contact : | |
| E-mail du contact : | |
| Adresse complète de retour SAV : | |
| Adresse complète de facturation (si différente) : | |

INFORMATIONS SUR LES PRODUITS EN RETOUR

Veuillez fournir la facture d'achat pour toute demande de prise en garantie.
(Pour les distributeurs, veuillez également fournir la facture de vente)

| Code(s) article(s) Désignation(s) | N° de Série | Description du défaut constaté |
|---|-------------|--------------------------------|
| | | |
| Je reconnais avoir pris connaissance des conditions de retour (au verso) et les accepte. | | <i>Cachet et signature</i> |
| Date : | | |

CONDITION DE RETOUR DE MATERIEL(S)

CONDITIONS DE RETOUR DE MATERIEL EN SAV

ARTICLE 1 - EMBALLAGE

Les matériels doivent être expédiés dans leurs emballages d'origine, conçus pour les protéger efficacement durant le transport. Attention : si vous n'avez plus l'emballage d'origine, merci de prendre toutes les précautions qui s'imposent pour que les matériels soient protégés convenablement et puissent être transportés en toute sécurité.

ARTICLE 2 - TRANSPORT

Les problèmes survenant à la suite d'un transport dans un mauvais emballage ne seront pas pris sous garantie et seront facturés ainsi que la main d'œuvre.

Nous nous réservons également le droit de refuser et donc de renvoyer à l'expéditeur tout produit arrivant en nos locaux sans n° de RMA préalablement accordé par notre SAV ou dans un état visible de casse ou détérioration avancée.

ARTICLE 3 - RENSEIGNEMENTS PORTES SUR LE FORMULAIRE

Pour traiter le SAV dans les meilleures conditions, nous vous demandons de compléter intégralement et précisément le formulaire RMA et de soigner sa lisibilité. En l'absence de descriptif de panne ou en cas de descriptif trop succinct du style "*ne fonctionne pas*" ou "*panne*", la recherche précise de la panne pourra vous être facturée. (Même sous garantie).

Si l'appareil a déjà fait l'objet d'un premier retour SAV, merci dans la mesure du possible de le signaler.

ARTICLE 4 - RETOUR DES ACCESSOIRES

N'oubliez pas de renvoyer également les accessoires qui vous auront été demandés par le SAV au moment de la remise de votre numéro de retour RMA.

ARTICLE 5 - DEVIS – FACTURATION

Toute réparation hors garantie fera l'objet d'un devis. Les factures SAV sont payables à réception de facture. En cas de refus du devis ou sans réponse de votre part après 3 relances, le matériel vous sera renvoyé automatiquement, les frais de transport seront facturés à hauteur de 28,80 € HT.

ARTICLE 6 – MATERIEL SOUS GARANTIE

Veuillez fournir la facture d'achat pour toute demande de prise en charge sous garantie.